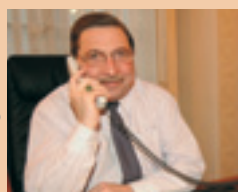


L'outlet mall... enfin !

Photo Grégoire Deroutaux



A voir sortir à la vitesse de l'éclair les murs du futur outlet mall, on en viendrait à oublier le chemin de croix parcouru par ce dossier initié voici plusieurs années déjà et mené à bien par le Collège échevinal. Après un premier refus du comité socio-économique en décembre 2000, nous avons repris le flambeau et réussi à convaincre cette instance au prix d'une concertation avec l'Union des Classes Moyennes à laquelle nous avons donné les garanties qu'elle réclamait en faveur des commerçants. Cette étape franchie, il restait pas mal d'épreuve à surmonter pour convaincre les investisseurs de ne pas abandonner le projet en raison de l'interminable saga de la dépollution du site. Malgré la compréhension et le soutien du Ministre Foret, la Région wallonne n'a rien fait pour faciliter les choses en

raison d'une réglementation tatillonner et parfois absurde ; Aujourd'hui, l'heure est donc à la réalisation : la première phase de l'outlet mall sera achevée pour les fêtes de fin d'année, la 2ème pour le printemps 2005. Les chiffres sont éloquentes puisqu'il s'agit d'un investissement de 24 millions d'euros susceptibles à terme de créer 250 emplois nouveaux. La première phase prévoit l'aménagement de 6000 m² sur les 9840 m² prévus au total, ainsi que 800 places de parking sur 1200 à terme. Autant dire que ces magasins d'usine, qui auront un petit air de village commercial, vont révolutionner le paysage du quartier Ouest. Une fois ouverts, ces magasins devraient attirer une clientèle issue d'un rayon d'une centaine de kilomètres à la ronde, et notre challenge sera à ce moment de tout mettre en œuvre pour qu'un pourcentage le plus large possible de cette clientèle profite de ses achats pour visiter notre ville. C'est le pourquoi de la mise en service fin 2004 d'une navette gratuite, et écologique, qui

amènera les visiteurs à Verviers centre, soit pour y faire d'autres achats, soit pour profiter de l'offre du secteur Horeca (puisque hormis un point de vente style fast food, tout restaurant est proscrit dans l'outlet mall), soit encore pour flâner et profiter de nos atouts touristiques (circuit des fontaines, la future maison de l'eau, CTLM,...) Puisqu'une clientèle nouvelle est annoncée en ville, il est essentiel d'encore en améliorer le "look". D'où l'importance de fleurir le centre-ville, l'impact de la propreté, de la sécurité accrue, sans oublier les grands dossiers de revitalisation (Spintay, rue de Heusy). Et là aussi, des investisseurs étrangers sont prêts à franchir le pas, preuve évidente du nouvel attrait de Verviers

Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers



23^{ème} Grand Jogging de Verviers

Dimanche 20 juin

la police veille pendant vos vacances	Sommaire
Verviers fleurit, Verviers verdoie	
Le Marché d'Ensival chaque jeudi	
Cerexhe en fête le 12 juin	
La rentrée dans les écoles communales	
Les Chapuis de chez nous	
8 randos avec le Contrat de rivière Vesdre.....	
Au CTLM : " Martine, 50 ans de succès "	

Pour que nos quartiers restent propres !

Dans le cadre de la campagne de lutte contre la malpropreté et les incivilités dérangeantes, "Zone Vesdre – Zone Propre", la Zone de Police Vesdre, en collaboration avec les communes de Dison, Pepinster et Verviers, a organisé l'opération "Quartier Propre". 10 quartiers ont fait l'objet d'un nettoyage complet. Encore faut-il, à présent, que ces quartiers restent propres ! Vous vous sentez

concernés par la propreté de votre quartier ? Alors retirez dans votre Maison de Police un autocollant de l'opération "Quartier Propre".

Apposez-le sur votre porte d'entrée, votre boîte aux lettres, votre véhicule,... sur tout support visible de tous !

Un Quartier Propre ... Une Question d'Habitudes !



Vous êtes en vacances ? La police veille !

Comme chaque année, la Zone de Police Vesdre assurera la surveillance de votre habitation durant vos vacances.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter votre Maison de Police, au moins une semaine avant votre départ.

Votre Policier de Quartier remettra le document ad hoc accompagné d'un folder reprenant des conseils utiles (Bonjour Voisin, donner l'impression que le logement est occupé, éviter les signes visibles de votre absence, ...).

Les passages de la Police sont préventifs et se veulent dissuasifs. Ils ne constituent pas une garantie contre le vol. Vous devez prendre

personnellement toutes les mesures propres à garantir votre habitation.

Les contacts utiles :

- Maison de Police du Centre : (087/35.50.06)
- Maison de Police de Hodimont : (087/325.162)
- Maison de Police de Mangombroux : (087/325.182)
- Maison de Police de Dison : (087/33.07.88)
- Maison de Police de Pepinster : 087/46.83.83 ou 087/210.231

Garder les abords des bulles à verre propres, c'est pourtant si facile !

Vous triez vos déchets et c'est très bien ainsi ! Vous jetez donc vos bocaux, flacons et bouteilles en verre dans les bulles à verre prévues à cet effet. Ca a l'air si simple, et pourtant !

Vous avez déjà probablement pu profiter du "magnifique spectacle" qu'offrent les dépôts de toute sorte à côté de ces bulles ! Il est bien malheureux de constater que certains citoyens ne se donnent même plus la peine de déposer leur verre dans la bulle mais bien au pied de celle-ci. Le dépôt clandestin est

punissable par la loi et peut être sanctionné par une amende. La bulle à verre est pleine ? Prévenez le Service de l'Environnement qui fera le nécessaire pour une vidange en urgence (087/325.231) et utilisez une autre bulle du quartier, il y en a sûrement une dans le coin !



Verviers en fleurs La verdure et les couleurs gagnent du terrain

2004 sera une grande année pour la "verdurisation" de notre ville.

Partant du centre vers les quartiers périphériques sans oublier les points d'accès de la ville, la verdure gagne du terrain ; ainsi en mai, le Conseil communal a approuvé une nouvelle vague de "verdurisation" touchant les rues Peltzer de Clermont, de la Station et du Théâtre. Les travaux consisteront en la fourniture et la pose de différents modèles de bacs suspendus, de vasques et jardinières ainsi que l'installation de mâts et crosses destinés à recevoir des suspensions florales. L'investissement

se monte à quelque 65.000 euros auquel il faut ajouter celui des plantations.

Cette deuxième étape complète la première décidée en janvier qui prévoyait la décoration des rues de l'Harmonie et du Brou, des Pont du Chêne, Pont aux Lions et Pont Parotte (et dans la mesure du possible rue Crapaurue) ainsi que place Verte et place du Martyr.

31.575 plantes en 2004 !

En 2004, le Service des Plantations replantera pas moins de 31.575 plantes que ce soit des

fleurs annuelles, des plantes vivaces, des arbustes ou des arbres.

De nouvelles plantations sont visibles avenue du Chaîneux, au rond-point des Surdents, place de l'Yser, place Sécheval et place Vieuxtemps. Des chênes rouges, des platanes, des tilleuls et des prunus ont été plantés rue du Marteau, Lucien Defays et rue de Wegnez, ce qui représente 19.000 euros pour l'achat de ces plantations. Au total, l'effort financier se monte à quelque 70.000 euros, ce qui traduit la volonté de la Ville d'offrir aux citoyens et aux touristes un cadre de vie embelli.

Samedi 12 juin, animations et vieux métiers de la laine Tout Cerexhe sera en fête !

Avec ses terrasses, ses frondaisons verdoyantes et un environnement accueillant, la rue Jules Cerexhe donne aux visiteurs un petit air de vacances ; le samedi 12 juin, elle fera également la fête comme c'est désormais le cas chaque année à la fête des pères. "Cerexhe en fête" revêtira un caractère particulier puisqu'aux animations de rue vient s'ajouter un festival des vieux métiers de la laine !

De 14h à 19h, le public pourra assister à des démonstrations sur le travail et le traitement de la laine par 4 artisans (tonte de moutons par la bergerie des Aris, lavage de la laine à base de plantes, cardage, filage et tissage).
Les animations de rue seront assurées

par la compagnie "Pré en bulle" selon le programme suivant :

De 14h à 17h sur le podium installé rue Jules Cerexhe : clown, magicien, jongleur,...

De 19h à 22h : animations dans les différents établissements HORECA

Les élèves du Conservatoire seront également de la partie. Au programme :

De 17h à 19h : 7 élèves flûtistes

De 19h à 21h : 4 saxophonistes et Le Groupe les "Baladins" et sa musique traditionnelle avec accordéons, flûtes à bec et épinettes.

De 21h à 22h30 : Groupe Afro-Jazz sur le podium



Photo Grégoire Derouaux

Le marché du jeudi à Ensival : tout sous la main



Quelque peu perturbé en raison des travaux à l'ancienne maison communale, le marché d'Ensival retrouve peu à peu ses marques sur la Grand Place ; les maraîchers seront encore plus à l'aise dès la fin des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville.

Rappelons que **le marché se tient tous les jeudis de 8H00** à 13h et amène non

seulement des clients d'Ensival mais aussi des environs. S'inscrivant dans l'optique d'un marché local, le marché accueille régulièrement maraîchers, crémiers, poissonniers, bouchers, vendeurs de textiles, horticulteurs, vendeurs de jouets et gadgets, etc. On peut donc y trouver le nécessaire dans les domaines essentiels.

Du 1er juillet au 31 août, ouverture estivale des plaines de jeux

Du 1er juillet au 31 août, de 8H30 à 17H, les plaines de jeux de Verviers, répondant totalement aux normes fixées par l'Office national de l'enfance, accueilleront les enfants en âge d'école maternelle (propres et ne portant plus de linge) ou primaire tous les jours de la semaine exceptés les week-ends et les jours fériés.

Verviers propose quatre plaines :

- la plaine Peltzer, rue de la Concorde ;
- la plaine Deru, rue Fontaine au Biez à Heusy ;
- la plaine d'Ensival, à côté du bassin de natation du Préry
- la plaine des Tourelles à Petit-Rechain

Un encadrement sera assuré avec des animations adaptées selon les besoins et les aptitudes des enfants (créativité, capacités physiques,...)

Infos pratiques

- **Droit d'inscription** : 1,70 € par jour avec un plafond de 4,50 € pour les familles confiant trois enfants ou plus. Réduction pour les familles minimexées ou dans une situation assimilable précisée par une attestation délivrée par le CPAS ou par tout autre document officiel.
- Aucune inscription préalable n'est nécessaire.
- le potage du midi est offert gratuitement
- Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.
- **Garderie** : le matin de 7H à 8H30 et en fin d'après-midi de 17 à 17H30 dans quatre écoles communales : l'école de Petit Rechain, rue N. Arnold, 27 pour la plaine des Tourelles, l'école de l'Est, rue des Hospices, 57 pour la plaine Deru ; l'école du Centre, rue Ortmans-Hauzeur, 26 pour la plaine

Peltzer ; l'école située rue Snoeck pour la plaine d'Ensival.

- **Déplacements** : les enfants qui ne pourront pas se rendre directement aux plaines de jeux seront pris en charge par des aides-moniteurs dans les écoles-garderies susnommées pour s'y rendre soit à pied, soit en transport gratuit par autobus pour ceux qui fréquenteront la plaine Deru. Dans ce dernier cas, le ramassage des enfants se fera dès 8H15.

Info : Service des Affaires sociales
087/325 290



Photo : Jacques Spitz

Rentrée dans l'enseignement communal : Parents, il est déjà temps d'inscrire vos enfants !

Dans quelques jours, l'année scolaire 2003-2004 s'achèvera. Et déjà, il faut penser à la rentrée de septembre, donc forcément à l'inscription.

Si dans l'enseignement maternel, cette dernière peut se faire durant toute l'année, dans l'enseignement primaire, il en va tout autrement.

En effet, le décret de la Communauté française précise que l'inscription dans l'enseignement primaire se prend au plus tard le premier jour ouvrable du mois de septembre soit le mercredi 1^{er} septembre 2004.

Un prospectus présentant les différentes

écoles communales ainsi que les dates et horaires d'inscription vous parviendra dans les jours à venir. Voici d'ores et déjà un tableau récapitulatif des jours et horaires d'inscription.

A noter que les directeurs et directrices des écoles communales se tiennent à votre disposition pour vous recevoir, en particulier à d'autres moments afin de compléter votre information sur le projet pédagogique, les structures et moyens mis en place, les méthodes mises en œuvre. Mais pour ce faire, il est préférable de prendre rendez-vous.

Date et horaire d'inscription

- Jusqu'au 30 juin 04, tous les jours ouvrables de 8H10 à 12 H et de 13H30 à 15H30
- Juillet : pas d'inscription
- 23, 24, 25 août 04 de 10 à 12 Heures et de 16 à 18 Heures
- 26 août 04 de 16 à 18 Heures
- 27, 30, 31 août 04 de 10 à 12 Heures et de 16 à 18 Heures
- A partir du 1^{er} sept., tous les jours ouvrables de 8H10 à 12H et de 13H30 à 15H30



Prolongation jusqu'au 15 août "MARTINE, 50 ans de succès" au CTLM

L'exposition "Martine a 50 ans" se poursuit au Centre Touristique de la Laine et de la Mode, rue de la Chapelle. Elle est même prolongée jusqu'au 15 août. Une excellente idée d'occupation durant les vacances avec les enfants.

Martine est cette mignonne fillette, accompagnée de son chien Patapouf, sportive et intrépide tout en restant une petite fille comme les autres, simple et accessible, née des mains du dessinateur Marcel Marlier sur des scénarios de Gilbert Delahaye. Cette exposition sera aussi l'occasion d'acquérir un ouvrage

intitulé "Marcel Marlier, illustrateur" publié par les éditions verviétoises Nostalgie et qui sert en quelque sorte de catalogue pour la visite. Cet ouvrage est signé Alain Ledent et Denis Coulon ; il réunit tout ce qui peut évoquer les personnages issus du pinceau de Marcel Marlier. L'ouvrage comporte 120 pages et est vendu au prix de 25€.

Exposition ouverte au CTLM, 30 rue de la Chapelle de 9 à 18h du lundi au dimanche inclus. Entrée gratuite pour les moins de 6 ans.

Le 14 août, grande journée d'animations touristiques Le "Samedi Vif"

Les lecteurs du Vif connaissent sans doute cette formule née voici 19 ans. L'hebdomadaire organise chaque année en juillet et en août cinq rendez-vous touristiques dans des villes wallonnes afin de faire découvrir leur patrimoine et attractions touristiques. Les responsables ont jeté leur dévolu sur notre ville pour l'édition 2004 des "Samedis Vif". Le 14 août prochain, grâce à une campagne promotionnelle nationale d'envergure, des centaines de touristes venus des quatre coins du pays visiteront Verviers où un accueil spécial leur sera réservé.

Concrètement, "le Vif" assure la promotion de l'événement dans ses pages inté-

rieures (6 pages illustrées seront consacrées entièrement à Verviers) et par d'autres moyens de communication. Le but est de convier des touristes d'un jour à se rendre à Verviers pour une découverte, à pied, de nos richesses touristiques. Un circuit a été tracé au départ du parc Fabiola où sera dressé un grand chapiteau prêté par la Province de Liège ; c'est là que les 300 premiers inscrits prendront dès 9h30 un petit-déjeuner du terroir. Les visiteurs seront invités à se rendre sur les Deux places et visiter l'église Notre-Dame, puis l'Hôtel de Ville, à parcourir la rue des Raines, à visiter le musée des Beaux-Arts, avant de prendre la promenade des Récollets, le quai Rapsat, à visiter le Centre

Touristique de la Laine et de la Mode puis de flâner rue Jules Cerexhe, dans le parc de l'Harmonie et place de la Victoire.

Un passeport permettra d'obtenir des réductions dans les sites de visites payants. Un questionnaire rallye sera remis, avec à la clé quelques jolis prix.

Diverses animations à l'initiative de l'Echevinat des fêtes compléteront le programme telles que grimages, musiciens et clowns rue de la Chapelle, exposition de photos à l'Espace Duesberg, mur d'escalade et trampoline à l'Harmonie, les animaux de la ferme, balades à dos d'âne, voyage en petit train dans Verviers et environs, démonstrations de BMW et de rollers Terre Hollande.

Vous serez encore 2000, ou plus, ce dimanche 20 juin pour le 23^{ème} GRAND JOGGING DE VERVIERS

On ne change pas une équipe qui gagne, ni une formule qui séduit. Voici donc venue la 23^{ème} édition du Grand Jogging de Verviers organisé par l'Echevinat des Sports. Fête sportive, fête familiale, animation de rues, le jogging, c'est un peu tout cela, pour le plaisir des petits et des grands. Reste à souhaiter la présence de notre principal sponsor : le soleil !

On connaît la recette du succès : organisation minutieuse, parcours séduisant, ambiance au stade de Bielmont et sur l'itinéraire, la foule des grands jours, bigarrée, de bonne humeur, prête à savourer ce qui est sans doute le plus grand spectacle familial de l'année à Verviers. Comme en 2003, vous serez sans doute encore 2000 à démarrer au coup de pistolet donné place d'Arles à 15 heures.

Le Jogging de Verviers est accessible à toutes et tous, sans distinction d'âge et de sexe; l'allure adoptée est laissée à la libre appréciation du joggeur.

Parcours inchangé

Le parcours, semblable à celui des dernières éditions et long de 13,6 kilomètres, comporte la traversée du centre-ville, puis un tracé pittoresque entre Ensival et Heusy avec l'ascension du célèbre Piedvache avant de s'étirer dans la zone résidentielle de Rouheid..

Préinscriptions : double intérêt.

Il est vivement conseillé de s'inscrire à l'avance, question de gagner du temps et faciliter les tâches administratives. Le droit de pré-inscription est fixé à 4,5 euros ; les préinscriptions doivent être rentrées

- avant le 8 juin par virement au compte n° 132-5013200-87 de la Ville de

Verviers – Grand Jogging et en renvoyant le bulletin d'inscription au Service des Sports, 37, Crapaurue, 4800 VERVIERS.

- jusqu'au 18 juin au Service des Sports du lundi au vendredi, de 8 à 12 heures et de 13h30 à 16h30.

Les préinscrits, participeront d'office à une superbe tombola.

Le jour du jogging, les inscriptions seront prises entre 11h30 et 14h30 au stade. Le prix est de 6€

Animations

Henri Defawes sera comme à l'accoutumée l'animateur de l'événement au stade de Bielmont tandis que le jogging retrouve une bonne tradition, celle d'une émission radio en direct de 13h à 16h sur Vivacité Verviers (Radiolène), après une année d'absence largement regrettée.

De tout, un peu...

- Les classements par informatique seront affichés au fur et à mesure des arrivées.
- Ravitaillement : 5 postes. Aide médicale : postes de secours en collaboration avec la Croix-Rouge et le C.H.P.L.T.
- Le challenge inter-entreprises : chaque entreprise doit transmettre sa liste de coureurs avant le 8 juin avec un



Photo : Grégoire Derouaux

minimum de cinq inscriptions. Seuls les cinq meilleurs temps enregistrés sur la ligne d'arrivée entreront en ligne de compte.

- Déguisements : cette année, le comité du jogging encourage les joggeurs à se déguiser davantage avec un concours à la clé (prix : 30 et 15 places de cinéma)

Jogging des jeunes le samedi 19 juin

La veille du jogging, des courses destinées aux élèves des écoles primaires de l'Arrondissement nés en 1992, 1993, 1994 et 1995 garçons et filles séparés, seront organisées au Centre de 19h30 à 21h30. Pour les jeunes nés en 1994 et 1995, la distance est de 1 km ; pour les autres enfants, la distance est de 1,5 km.

Tout savoir sur le jogging ?

Service des Sports Crapaurue 37 - 4800 VERVIERS. Tél : 087/325.297.



Le Conservatoire présente au Grand - Théâtre, chaque année fin juin, la remise officielle des "Chapuis", trophées offerts aux lauréats de l'année scolaire. La cérémonie est prévue les 25 et 26 juin à 20 heures.

Les 25 et 26 juin au Grand - Théâtre Remise officielle des "Chapuis" du Conservatoire

Née voici sept ans, l'idée était de dynamiser la traditionnelle cérémonie de remise des prix en faisant participer les élèves à un grand spectacle d'école.

"Les Chapuis" sont présentés lors de deux soirées où toutes les disciplines enseignées s'entremêlent. Près de 400 élèves ont la chance de pouvoir travailler ensemble, quel que soit leur niveau de formation. Le spectacle est l'aboutissement de projets de classe qui s'intègrent les uns aux autres pour une grande fête alliant surprise,

poésie, humour et émotions et réunissant tous les acteurs du Conservatoire.

La remise des "Chapuis", pastiche des remises des César, Oscar, Molière etc., est donc prétexte à un spectacle thématique où chaque discipline est représentée : musique, danse et arts de la parole. Cette année, le thème sera " Chapuis melon et bottes de cuir ". Des oeuvres de Fauré, Breil, Topor, Queneau, Lapointe, Gershwin... seront présentées.

Réservations: 087/ 39 30 30

"8 RANDOS en Vesdre : Terre de contrastes et de rencontres"

La plus belle vallée du monde...", s'exprimait Victor Hugo en parlant du Pays de Vesdre. C'est dans cette terre de contrastes que le Contrat de rivière Vesdre propose 8 randonnées à la découverte des paysages et des hommes qui conservent intact ce bijou wallon.

La Ville de Verviers est un partenaire privilégié du Contrat de Rivière Vesdre. Elle vous incite à participer aux 8 randonnées décrites ci-dessous et en particulier au week-end sans portage du 3 et 4 juillet dans la mesure où elle met à disposition le parking de l'Echevinat de l'Environnement ainsi qu'un membre du PCDN.

La participation aux frais est de 2,5 € par personne par randonnée et de 40 € par personne pour le week-end rando.

Rando 1 : "Hameaux du Pays de Herve" RDV Samedi 5 JUIN à 10h devant la gare de Trooz.

Rando 2 : "Les places fortes" promenade dans les villages de Baelen et de de Limbourg. RDV Samedi 12 JUIN à 10h devant l'église Saint-Joseph à Eupen

Rando 3 : "Fenêtre ouverte sur Theux" RDV Dimanche 20 JUIN à 9h devant la gare de Nessonvaux.

Rando 4 : "Le murmure des sources" balade dans la fagne wallonne. RDV Samedi 26 JUIN à 8h au Centre Nature de Botrange.

S "La Vesdre, terre de contrastes et de rencontres" Hébergement dans la Maison des Amis de la Nature de Hurlevent à Fraipont. RDV Samedi 3 JUILLET à 9h parking de l'Echevinat de l'environnement de Verviers

Rando 5 : "La descente de la Hoëgne" RDV Dimanche 11 JUILLET à 9h30 devant la Station Scientifique au Mont Rigi.

Rando 6 : "Par mont et par Vaux" découverte de l'histoire de la Vesdre. RDV

Dimanche 18 JUILLET à 10h place Fogueenne à Vaux-sous-Chèvremont

Rando 7 : "La rivière et ses hôtes" Rencontre avec les gens qui oeuvrent à la sauvegarde de la biodiversité. RDV Samedi 24 JUILLET à 9h devant l'église de Sart

Infos : CONTRAT DE RIVIERE VESDRE
Tél. : 04/361.35.33



Photo Grégoire Derouaux

"Le" rendez-vous commercial de l'année Grande braderie du 23 au 26 juin



La Grande Braderie se tiendra en centre-ville du mercredi 23 juin à 8h30 au samedi 26 juin à 20h avec une nocturne jusqu'à 21h00 le vendredi 25 juin. Les rues suivantes seront piétonnières afin d'y accueillir échopes, étals et autres présentoirs : rues du Brou, Chapuis, Crapaurue, Harmonie, Heusy, Jardon, Pont-aux-Lions et Pont-St-Laurent. Sans oublier les piétonniers permanents des Deux Places. Côté animations, l'association des commerçants de l'Hôtel de Ville prévoit une exposition de voitures place du



Photos Grégoire Derouaux

Marché, ainsi qu'un carrousel et un groupe musical ambulante. Dans le centre-ville, plusieurs forains seront présents Pont-aux-Lions, des courses de mini-voitures auront lieu place du Martyr le samedi, et des animations musicales égayèrent les quatre journées de braderie.

Verviers en couleurs rue de Hodimont

L'Echevinat de l'Egalité des Chances en collaboration avec l'Echevinat des Affaires sociales, le Centre culturel et le CRVI, réédite la fête multiculturelle dans le quartier de Hodimont. Après la rue de Dison l'an passé, c'est la rue de Hodimont qui sera le cadre de "**Verviers en couleurs**", le

vendredi 25 juin de 14h à 23h. Les animations seront très variées : stands, gastronomie, artisanat, ainsi que de la musique, des danses, des concerts avec des groupes locaux, du djembe, sur un podium installé avant le carrefour avec la rue de Dison. Des ateliers, des contes pour enfants et la parti-

cipations de groupes professionnels de la communauté française complètent le programme. " Verviers en couleurs ", c'est aussi plusieurs rendez-vous sous forme de conférences, ciné-club et expositions (voir agenda), animations et activités au Terrain d'aventures de Hodimont.

Infos services

Abri de jardin, piscine, terrasses,...

Permis d'urbanisme nécessaire

La bonne saison commence et on a des projets plein la tête : installer un abri de jardin, construire une terrasse ou un balcon, refaire sa façade, changer ses châssis de fenêtres, construire un garage ou une piscine...

Mais comment procéder ? Dois-je

demander un permis ? Si oui, faut-il demander des plans à un architecte ? Dans quel délai ma demande sera-t-elle traitée ? Puis-je commencer les travaux avant d'introduire ma demande ... ?

Pour avoir réponse à ces questions et éviter d'éventuels problèmes par la suite,

posez vos questions au Service de l'Urbanisme qui vous donnera tous les renseignements nécessaires (rue du Collège 62 - Tous les matins de 8h à 12h et également le mercredi de 13h30 à 16h ou (087/325.306).

Quand puis-je sortir mes poubelles ?

"Tiens, il est à peine 16h et mon voisin a déjà sorti ses poubelles. Pourtant, on ne vient les collecter que demain. Et bien moi je vais les sortir aussi. Comme ça je ne les

oublierai pas !"

STOP ! IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SORTIR SES SACS VERTS, BLEUS, PAPIERS/CARTONS AVANT 19H !



L'Agence Locale de l'Emploi désormais au 22 rue de Heusy.

L'Agence locale pour l'Emploi a quitté le sous-sol de l'Hôtel de Ville pour s'installer au numéro 22 de la rue de Heusy :

les quatre membres du personnel travaillent désormais dans un local plus spacieux et mieux adapté à la confiden-

tialité. Les nouveaux numéros de téléphone de l'ALE sont : 087/891531 et le 087/310528.

Tondre le dimanche : respect des autres

L'article 132 des règlements coordonnés de la zone de Police Vesdre évoque les nuisances sonores ; s'il n'interdit plus

formellement la tonte le dimanche, il conseille de ne pas troubler inutilement la tranquillité publique ; autrement dit,

mieux vaut tondre à des heures décentes le dimanche.

Restauration de façades, de grilles, chauffe-eau solaire ?

La Ville propose des primes

Bonne nouvelle, la Ville propose deux primes dans le cadre de travaux domestiques.

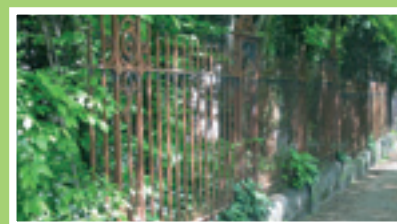
La première concerne le ravalement de façade et la restauration des grilles en fer forgé situées à l'avant de celle-ci : le montant est fixé à 5€/m² pour les façades, limité toutefois à 150 m² et à 30€/m² limité à 30 m² pour les grilles.

Informations au service de l'Urbanisme

(rue du Collège 62 – 087/325.306 – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi également de 13h30 à 16h30)

La seconde prime est octroyée pour l'installation d'un chauffe-eau solaire :

le montant s'élève à 250 €. Celle-ci est complémentaire et subordonnée à l'octroi préalable de la prime de la Région wallonne et la Province de Liège. Information au service de l'Environnement (rue du Collège 62 –



087/325.355 – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30) pour obtenir le formulaire nécessaire lequel est aussi disponible sur le site

La Croix-Rouge à la recherche de son passé

En 2006, la Croix-Rouge de Verviers fêtera ses 100 ans ; une exposition marquera l'événement et pour la réaliser, les responsables lancent un appel aux personnes en possession de photos, lettres et documents relatifs à la vie de la section depuis le 16 novembre 1906.

Infos : C. Kreit 087/556893

Que faire des médicaments périmés ?

Petite info, les parcs à conteneurs ne peuvent plus reprendre vos médicaments périmés. Dès lors, que faire ? Simplement les amener chez votre pharmacien !

Que faire à Verviers ? Canal V vous donne quelques idées.

août	
Jusqu'au 15 août	CTLM (tous les jours de 8h à 18h)....Exposition : "Martine a 50 ans"
juin	
Samedi 05 juin	Grand-Théâtre (14h)Concours de danse du Conservatoire de Verviers
Samedi 12 juin	Grand-Théâtre (14h30 et 20h)Comédiens en herbe
Samedi 12 juin	Quartier Cerexhe (14h à 24h)Cerexhe en fête
Mercredi 16 juin	Harmonie (19h)Conférence-débat : "l'histoire de la Somalie à travers la ligue de la jeunesse somalienne" par M. Adon, ancien ministre de l'Agriculture en Somalie.
Du 16 juin au 25 juin	Harmonie (14h à 18h)Exposition : "l'Histoire et l'Indépendance de la Somalie à nos jours"
Samedi 19 juin	Deux Places (19h30)Courses pour jeunes dans le cadre de Jogging de Verviers
Dimanche 20 juin	Stade de Bielmont (15h)Grand jogging de Verviers
Dimanche 20 juin	Rue de Hodimont, 244 (11h)Conférence-débat : "le monde à travers des yeux d'enfants" par Michel Collon, journa liste-écrivain.
Du 23 juin au 26 juin	Centre villeGrande braderie commerçante
Jeudi 24 juin	Ciné Galerie (20h)Ciné-club dans le cadre de "Verviers en couleurs"
Vendredi 25 juin	Rue de Hodimont (14h à 23h) "Verviers en couleurs". Animations diverses
Le 25 juin et le 26 juin	Grand-Théâtre (20h) "les Chapuis", spectacle et remise des prix du Conservatoire.

Lundi 19 juillet Verviers – Verviers, deuxième étape du Tour de Liège

Très heureux de l'accueil de Verviers l'année dernière, les organisateurs du Tour cycliste de la Province de Liège, l'Union Cycliste Sérésienne, soutenue par la Province, ont souhaité revenir à Verviers pour disputer la deuxième étape de l'édition 2004.

Le **lundi 19 juillet**, le peloton fera donc à nouveau escale dans notre cité avec un départ donné sur le coup de 12h30 place du Martyr et une arrivée Boulevard des

Gérardchamps vers 16h30.

Entre-temps, les coureurs auront effectué une large boucle dans les Ardennes liégeoises et en Communauté germanophone, agrémentée de quelques bosses plutôt sévères. De retour sur Verviers, ils franchiront une première fois la ligne d'arrivée puis couvriront un circuit de quelque 10 kilomètres sur les hauteurs verviétoises avant de foncer pour le rush final.

Rappelons que le Tour de la Province de Liège est l'une des épreuves par étapes les plus cotées pour les espoirs et élites sans contrat. Lan passé, le vainqueur de l'étape de Verviers Van Summeren, s'est retrouvé quelques semaines plus tard vice-champion du monde espoirs !

On attend 25 équipes de 6 coureurs au départ parmi lesquelles les meilleurs formations belges, l'équipe B Rabobank et la formation régionale du VC Ardennes.

Le 1^{er} juillet en centre-ville : rassemblement européen des jeunes cyclistes

Une nouvelle initiative du dynamique Vélo Club Ardennes animera le centre-ville le **jeudi 1er juillet** de 18h30 à 21h. Il s'agit du "rassemblement européen des jeunes cyclistes".

Trois courses sont prévues : deux réservées aux aspirants 13-14 ans) et une pour jeunes dames (15-16 ans). Le circuit développera 1km600 au départ de la Place du Marché.

Les coureurs emprunteront ensuite le Thier Mère Dieu, les rues des Souris, des

Raines, du Collège, la place du Martyr, le Pont St Laurent, la Place verte et Crapaurue. 22 sélections nationales sont annoncées parmi lesquelles une sélection belge, une wallonne et une liégeoise.

La fête nationale à Verviers : animations et grand feu d'artifices

Le **21 juillet** à Verviers est loin d'être une journée "morte" depuis quelques années ; 2004 ne faillira pas à la tradition avec une série d'animations ambulantes dans le centre – ville dès le milieu de l'après-midi dans l'attente du grand feu d'artifices prévu à 22h30 aux alentours

du Pont Parotte.

Chaque année, des milliers de personnes se rassemblent sur les berges de la Vesdre pour assister à ce spectacle haut en couleurs proposé par une société de la région de Charleroi. Celle-ci a prévu le programme "Skyfire XVI" avec de

nombreuses nouveautés.

Le **21 juillet également**, l'ASBL Lechaquiri renouvelle l'expérience réussie de l'an dernier avec un marché artisanal rue de la Chapelle, ainsi qu'une brocante et des animations jusqu'au tir du feu d'artifices.

Deux réduction de taxes (piscines et trottoirs)

Le Conseil communal du 29 mars dernier a décidé de réduire deux taxes moyennant certaines conditions :

■ Pour les personnes disposant d'une piscine privée, la taxe sera réduite à zéro lorsque le ménage comprend une personne atteinte d'un handicap reconnu par le service public

fédéral de la sécurité sociale, administration de l'intégration sociale. Pour bénéficier de cette réduction, le contribuable devra présenter l'attestation délivrée par la direction d'administration des prestations aux handicapés ainsi qu'un certificat médical délivré dans les deux mois de l'envoi de

l'avertissement-extrait de rôle attestant que la pratique de la baignade est préconisée.

■ Concernant l'élargissement de trottoirs, si celui-ci est imposé par le pouvoir communal ou wallon pour des raisons de sécurité, la surface facturée au propriétaire sera limitée à la surface existante avant les travaux.